



**PRINTEMPS DE L'EDUCATION**  
**48 rue d'Alésia**  
**75014 PARIS**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 21 MARS 2015**

Le 21 mars 2015 de 19h à 19h50, dans le cadre des Premières rencontres nationales du Printemps de l'éducation à la Gaîté Lyrique (Paris), les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire. L'assemblée est présidée par Mme Antonella VERDIANI, présidente, assistée de Marie-Laure WIESER en sa qualité de directrice de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

La feuille de présence permet de constater que 59 membres de l'association sur 212 sont présents. 16 pouvoirs sont par ailleurs comptabilisés, ce qui porte à 75 le nombre de votants. En conséquence, le quorum (53) est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral
2. Questions diverses
3. Rapport financier et résolution pour affectation du résultat
4. Election du nouveau conseil d'administration

Mme Antonella Verdiani ouvre la séance à 19h et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

## 1. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour les années 2012-2013-2014. C'est la première Assemblée générale que tient l'association depuis sa création en mai 2012. Antonella Verdiani remercie les 18 administrateurs qui ont accompagné, aidé, soutenu l'association dans sa montée en puissance.

En trois ans, avec des ressources humaines bénévoles, un site web a été construit, une implantation nationale menée et matérialisée par une vingtaine de comités locaux qui ont été présents sur le Tour de France du Printemps destinés à sensibiliser sur le renouveau éducatif, une synergie de réseaux initiée, des formations et séminaires organisés. Le Printemps a participé à de nombreux événements sur la thématique éducative. Depuis septembre 2014, un poste salarié, celui de la directrice, a pu être financé par un don de la Fondation Lunt.

L'organisation des Premières Rencontres du Printemps est le point d'orgue de cette montée en puissance.

L'enjeu politique pour l'association est à présent de sortir du cercle d'initiés et d'atteindre une taille critique pour devenir un mouvement citoyen qui soit une référence en France.

La présidente évoque ensuite les perspectives 2015-2017 :

- l'évolution du site Internet vers une véritable plateforme de ressources pour les parents et les enseignants,
- le renforcement et l'animation du réseau des comités locaux,
- la création d'un fonds de dotation pour aider et accompagner la création de nouvelles écoles ou accompagner des écoles pour la mise en place d'innovations pédagogiques.
- le développement des coopérations avec les acteurs du renouveau éducatif
- la définition d'une politique de communication
- la création d'un centre de formation et de recherche
- un observatoire de la diversité avoir des données précises, scientifiques, sur les pédagogies alternatives: combien d'écoles alternatives, combien d'enfants sortis de ces écoles, quel parcours pour eux ensuite ? C'est à nous de donner les indicateurs de réussite à l'Education Nationale en définissant ce qu'on entend par réussite.
- La mise en place d'une gouvernance participative.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

### ❖ *Combien y-a-il de comités locaux ?*

Marie-Laure Wieser :

Aujourd'hui, on compte une cinquantaine de dynamiques en France. Michaël Boutin, ici présent, est animateur du réseau bénévole. Par rapport au nombre d'étapes du Tour de France (22 étapes entre octobre 2013 et mars 2015), il y a une vingtaine de comités. Un comité local peut se constituer sous l'impulsion d'une personne toute seule qui rassemble d'autres personnes. Il peut aussi partir d'une association déjà en place localement et qui a envie de porter la dynamique du Printemps de l'Education.

Si certains des comités locaux sont là, vous pouvez lever la main.

Il y a Nantes, Toulouse, Nice, Toulon...

A l'ouverture des Rencontres demain dimanche, ce seront les comités locaux qui prendront la parole pendant 20 minutes pour exposer ce qu'il s'est passé depuis le lancement du Tour de France.

Michaël Boutin:

J'en profite pour dire un mot sur les comités locaux. On se réunit demain à midi à la Gaîté Lyrique. L'idée, c'est de manger ensemble, de parler ensemble de la gouvernance des comités locaux et de faire des partages d'expériences.

**❖ *Est-ce qu'on aura un petit temps à un moment ou un autre pour parler du lien Colibris/Printemps ?***

Antonella Verdiani :

Nous avons prévu avec la nouvelle gouvernance des Colibris (Mathieu Labonne) de nous mettre autour de la table pour travailler vraiment à cette collaboration.

**❖ *Je voudrais savoir s'il était prévu, dans le contexte de l'éducation, d'introduire l'éducation avant l'école, l'éducation parentale. Est-ce que ça rentrera à un moment donné dans le mouvement du Printemps ?***

Marie-Laure Wieser :

En sortant de la deuxième Agora, j'ai rencontré quelqu'un qui est responsable d'une association autour de la petite enfance. Oui, il y a des liens à créer. Nous avons plein d'idées mais tout se met en place petit à petit. Pour nous, c'est déjà formidable de vous avoir ici, de tenir une première assemblée générale avec des adhérents qui viennent juste d'adhérer et sont intéressés à participer à une assemblée générale sur le champ. Quand on parle de gouvernance participative, c'est cela aussi, c'est prendre vos idées. Nous allons faire en sorte de développer une plateforme ressources qui va être plus interactive encore que ce qu'elle est aujourd'hui. Nous allons développer des commissions de réflexion où nous vous inviterons à venir donner vos idées. Tout cela va s'imbriquer. Mais petit à petit...

Antonella Verdiani :

Je voulais ajouter que j'ai eu des questions par exemple des associations qui travaillent avec des enfants handicapés, des associations qui travaillent pour le respect de la Convention des Droits de l'enfant, des associations qui travaillent sur l'écologie, la nature, etc. Donc évidemment, nous ne pouvons pas tout couvrir mais l'idée, c'est de mettre en valeur les pratiques pédagogiques innovantes là où il s'agit d'éducation. Et nous avons ici un texte fondateur qui définit ce que c'est que l'éducation pour nous. Je ne vais pas le lire mais c'est très large. Nous prenons évidemment en compte toute cette question de la diversité.

- ❖ ***Concernant le modèle économique, vous parlez de la création d'un fonds de dotation. Il y aura un groupe de réflexion autour du choix du modèle économique (lien avec l'ESS)?***

Antonella Verdiani :

La réflexion a été initiée avec la NEF et la Fédération des Ecoles Steiner. Cette dernière a été voir la NEF pour un soutien. La NEF a répondu qu'elle était intéressée mais pas uniquement pour les écoles Steiner ; elle les a renvoyés sur le Printemps de l'Education. L'éthique est là, très forte, et qui est vraiment la fondation de ce fonds à venir. On ne sait pas encore quelle forme il va avoir. On réfléchit aussi si c'est uniquement avec la NEF ou pas. Tout ça c'est vraiment en devenir.

- ❖ ***Laure Fourteau-Lemarchand***

***C'est plus une remarque. Quand je regarde les perspectives et que je vois tous ces points, que ce doit être fait pour 2017, je me demande si en termes de présentation, et pour nous adhérents du coup en termes de compréhension, ce ne serait pas intéressant de faire déjà une perspective sur 5 ans et d'avoir les objectifs. Par exemple l'objectif « Devenir une ressource » et le moyen, c'est la plateforme Internet ; l'objectif « Aider les porteurs de projet » et le moyen, la création d'un fonds de dotation. Avoir les grands objectifs sur cinq ans avec les moyens correspondants permettrait de mettre les choses au bon niveau et de se projeter sur le long terme, ce qui simplifierait l'action globale.***

Marie-Laure Wieser :

Nous avons commencé à écrire le projet associatif sur cette trame objectifs/moyens.

- ❖ ***Viviane***

***Je voulais juste souffler une idée que vous avez peut être déjà eu en fait, dans le développement des coopérations, toujours dans cette idée public/privé, est-ce que vous avez eu l'idée de rencontrer les mouvements qui, dans le public, sont aussi en train de chercher à ouvrir des portes dans l'Education Nationale (OCCE, ICEM) parce que c'est le même territoire d'action.***

Marie-Laure Wieser :

Demain matin, à l'ouverture des Rencontres, aura lieu une présentation du groupe qu'on a appelé « Ce qui nous réunit ». Nous nous sommes rencontrés, dix sept organisations ( réseaux/structures), aux Amanins en novembre 2014. L'OCCE comme le réseau des CARDIE étaient représentés ; l'ICEM était invité mais n'a pas pu envoyer un représentant.

## **2. VOTE DU RAPPORT MORAL**

Après discussion et constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Marie-Laure Wieser met aux voix le rapport que la présidente vient de présenter.  
Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

Marie-Laure Wieser informe

- de la construction en cours d'un projet associatif autour de trois grands enjeux :  
1.changer de paradigme sur les politiques éducatives, 2.attirer toutes les intelligences collectives et les coopérations éducatives possibles, 3.mettre en phase les ressources de l'association avec le projet associatif.

- de la mise en place d'une gouvernance participative

- d'un projet de révision des statuts et du règlement intérieur (gouvernance participative, durée et renouvellement des mandats, modalités d'élection) qui sera présenté en Assemblée générale extraordinaire.

## **4. RAPPORTS FINANCIERS**

Marie-Laure Wieser commente les comptes des exercices 2012-2013-2014 (exercice clos le 31 décembre 2014).

### ✓ Dons et adhésions

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de véritable politique en faveur soit des dons, soit des adhésions. En 2013, en l'absence de ressources humaines suffisantes pour gérer administrativement les adhésions et dans la nécessité de développer des projets, l'accent a été mis sur les dons.

2013 : 2 300 euros de dons

2014, hors don consacré au poste de salarié : 10 930 euros.

### ✓ Compte Emploi Ressources

Le Compte Emploi Ressources (CER) est une obligation légale de transparence pour une association qui fait appel à la générosité du public.

En 2012, l'argent reçu n'a servi qu'aux frais de fonctionnement.

En 2013, l'argent a été employé à 20 % en frais de fonctionnement et 80% en projets (honoraires pour la coordination des projets, déplacements, missions, Tour de France, communication avec la fabrication de flyers).

Les ressources proviennent majoritairement des dons et adhésions, les autres produits renvoient aux ateliers de formation et séminaires. C'est timide, mais le projet est de développer ces activités.

En 2014, les ressources proviennent à 90% des dons, pourcentage important lié au don dédié au poste salarié. L'emploi des ressources est réparti à 50% sur les projets, 50% sur les frais de fonctionnement. Une petite part de subventions est liée à l'emploi aidé.

✓ Valorisation des contributions en nature

Antonella Verdiani :

C'est important de dire que les ressources humaines, ce sont les gens. Chaque fois, nous travaillons avec de l'humain, et ce qui nous tient tous à cœur, c'est qu'il y ait une qualité humaine qui soit là, comme ciment et cohésion pour aller de l'avant. Pour nous, c'est vraiment très important de dire que la gouvernance participative, ce n'est pas uniquement un mot aujourd'hui très à la mode, c'est vraiment ça. Qu'on puisse décider ensemble ; si quelqu'un n'est pas d'accord, on y passe des heures.

Marie-Laure Wieser :

Tous les comités locaux, le réseau national, sont des bénévoles (plus d'une centaine). De mars 2013 à juin 2014, nous étions une équipe permanente de bénévoles, Antonella Verdiani, Blandine Swyngedauw, Paulo Almeida et Véronique Romanowski, moi-même. Dans une association, avoir une équipe permanente de bénévoles, c'est très fort et ça paye. Aujourd'hui, Michaël Boutin nous a rejoints en tant qu'animateur bénévole de réseau. Il m'a remplacé sur cette mission-là depuis l'automne dernier. Samuel Bonvoisin aussi, qui était animateur du réseau des Ecoles de citoyens (Récit) et qui vient de nous rejoindre en tant que coordinateur de la plateforme ressources inter-réseaux.

✓ Les résultats

La comptabilité a été reprise sur 3 ans.

Pour 2012, le résultat est de 8 154 euros.

En 2013, le résultat net est négatif en raison d'un grand nombre d'investissements mais au bilan, on observe un bénéfice grâce à l'excédent 2012.

En 2014, le résultat est faussé par le don de la Fondation Lunt pour le poste salarié, mais hors don, le résultat est de 1 596 euros.

Jusqu'à cette année, en l'absence d'Assemblée générale, le résultat n'avait pas été affecté. Une résolution d'affectation va donc être proposée au vote.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

❖ ***Le don pour le poste salarié, c'est un don pour combien de temps ?***

Marie-Laure Wieser :

Trois ans. avec un dispositif aidé CUI-CAE.

❖ ***Laetitia Sauvage***

***Ce qui est subventionné, ce sont vos charges salariales sur un dispositif de contrat aidé ?***

Marie-Laure Wieser :

Oui, c'est un contrat CUI. Un an renouvelable une fois. Par contre le don est renouvelable 2 fois.

❖ ***Laetitia Sauvage***

*Cela veut dire que la troisième année, l'association doit pouvoir assumer l'ensemble des charges. C'est un enjeu crucial.*

❖ **Combien de bénévoles sur les 2 jours des rencontres nationales ?**

Marie-Laure Wieser :

En logistique pure, une quinzaine de bénévoles. Sur le projet, équipe de 8 personnes.

**5. AFFECTATION DES RESULTATS 2012-2014 EN REPORT A NOUVEAU**

Marie-Laure Wieser soumet au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« *Affecter les résultats 2012-2013-2014 dans le compte report à nouveau du bilan pour permettre une meilleure lecture et une meilleure interprétation.* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

**6. VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

Après discussion et constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Marie-Laure Wieser met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

**7. ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La liste arrêtée par la Présidente, conformément à l'article 10 du Règlement intérieur, comporte 10 candidats. Le mandat est de 2 ans (article 7 des Statuts).

Un changement de dernière minute intervient suite à la défection ce jour de Jonathan Lévy. Samuel Bonvoisin et Laetitia Sauvage proposent leur candidature. Laetitia Sauvage se retire en raison de son éloignement (La Réunion) mais déclare qu'elle accompagnera de tout cœur l'association.

Samuel Bonvoisin se présente rapidement : 30 ans, 3 enfants, 6, 4 et 1 an, agronome de formation ; depuis 10 ans, animateur de réseau dans l'éducation populaire (Récit, Réseau des écoles de citoyens). Au Printemps de l'éducation, il prend en charge le développement de la plateforme ressources.

Un siège est par ailleurs réservé d'office à un représentant des comités locaux. Elisa Garine-Rimbaud (comité local du Var) est candidate.

Les autres candidats se sont présentés et ont déclaré leur intention dans un document qui a été envoyé aux adhérents avec la convocation à l'Assemblée générale.

Les candidats présents dans la salle se font connaître.

Marie-Laure Wieser propose que le vote porte sur la liste des 10 candidats dans la mesure où il y a 10 candidats pour 10 sièges.

L'assemblée ne voit aucune objection à une telle procédure. Une révision ultérieure du Règlement intérieur permettra de préciser les modalités de vote.

La discussion est déclarée ouverte sur cette élection.

❖ ***Est-ce qu'il y aura un compte rendu des réunions de CA aux adhérents ?***

Marie-Laure Wieser :

Oui, nous allons mettre en place sur le site Internet, pour une question de transparence, un espace avec téléchargement des comptes rendus de CA, rapport d'activité etc.

❖ ***3 hommes et 7 femmes. Je trouve que les hommes pourraient se manifester davantage.***

❖ ***Quelle est la durée du mandat d'administrateur ?***

Marie-Laure Wieser :

Le mandat est de deux ans. Mais nous allons faire une AGE cette année pour réduire le mandat et réfléchir aussi à la question du renouvellement des mandats. Mais le mandat des administrateurs élus aujourd'hui sera de deux ans (sauf démission).

**Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée.**

La liste des 10 candidats est élue à l'unanimité des présents et représentés.

Ont été déclarés régulièrement élus :

1. M. Samuel BONVOISIN
2. Mme Laure FOURTEAU-LEMARCHAND
3. Mme Bénédicte FUMEY
4. Mme Elisa GARINE-RIMBAUD
5. M. Sébastien HENRY
6. Mme Flora LAGNEAU
7. M. Christophe LAURENS
8. Mme Camille LORENZETTI
9. Mme Caroline SOST
10. Mme Antonella VERDIANI

La répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Antonella Verdiani déclare la séance levée à 19h50.

Fait à Paris

Le 23 mars 2015

La présidente  
Antonella Verdiani

La directrice  
Marie-Laure Wieser

